



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Verdissement urbain à Saint-Joseph-du-Lac

Saint-Joseph-du-Lac, le 20 mai 2021 – Dans le cadre de sa politique environnementale, le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac s'est engagé à augmenter la densité et la diversité de la couverture forestière, notamment en verdissant les parcs et espaces publics et en offrant des arbres et végétaux dans le cadre de diverses initiatives municipales.

Plantations dans les parcs

En 2020, des plantations se sont déroulées dans les parcs Paul-Yvon-Lauzon et Jacques-Paquin, qui se sont vus enrichis d'une quarantaine d'arbres. Ce printemps, les parcs de quartier Herménégilde-Dumoulin et de la Montagne, ont reçu une quinzaine d'arbres. Il s'agit de tilleuls, d'érables à sucre, d'érables rouges et de chênes. D'autres plantations sont prévues à l'automne.

Distribution de végétaux à la Journée de l'environnement

Le 15 mai dernier, la population était invitée à se procurer arbres, arbustes et asclépiades lors de l'annuelle Journée de l'environnement. Ce jour-là, 250 arbres ont été donnés tandis que les surplus ont été distribués à la mairie selon le principe du premier arrivé, premier servi, dans les jours suivant l'activité. Il s'agit de bouleaux jaunes, de chênes à gros fruits, de chênes rouges, d'érables à sucre, d'érables rouges et de cerisiers tardifs.

Par ailleurs, la Municipalité a fait don d'asclépiades à l'organisme Jardins collectifs Saint-Joseph-du-Lac, établi dans le parc Varin. Les asclépiades sont des plantes indigènes essentielles à la survie du papillon monarque, espèce en voie de disparition. Rappelons que la Municipalité a reçu la certification « amie des monarches » en 2019.

Programme de remplacement de frênes

En réponse à la présence grandissante de l'agrile du frêne, un insecte ravageur qui tue les arbres en quelques années à peine, le conseil municipal a adopté un programme de remplacement des frênes. Concrètement, les propriétaires ayant dû abattre un ou plusieurs arbres atteints recevront de 1 à 4 arbres, d'environ 2 mètres de haut, selon leur situation. Une fois livrés et plantés, les arbres donnés deviennent la responsabilité du propriétaire.

Les bienfaits du verdissement urbain

L'augmentation de la densité du couvert forestier permet à la population fréquentant les espaces publics de profiter des nombreuses fonctions écologiques associées aux arbres. En effet, leur présence améliore la qualité des espaces de vie en favorisant la purification de l'air, en augmentant la couverture ombragée et en diminuant les îlots de chaleur. De plus, leur présence contribue à la création d'habitats fauniques.